



CONSEIL MUNICIPAL-COMMUNE DE LA VERDIERE

Date	05/06/2026
Lieu	Salle Fontvieille
Présents	Gilles ROGIER, Sandra LIZANO, Gisèle VAUQUOY, Serge FERRIER, Jean-Philippe BERSIA, , Johanna DJOUADI, Michel REYNAUD, Nicole THEILLOUT Muriel GILLET, Stéphanie BROUQUIER, , Eric BOURASSEAU Frédéric BUISSON, Serge LAURENT Camille ARMENGAUD Gaëlle MYSLICKI Denis DUVAL
Absents	
Procurations	Danielle ENJARLAN à Gilles ROGIER, Nathalie THIOLLIERE à Serge FERRIER, Franck POURRIERE à Gisèle VAUQUOY
Quorum	16 en début de séance
Heure d'ouverture de la séance	17h00
Heure de clôture de la séance	
Présidence	Monsieur le Maire Gilles ROGIER
Secrétaire de séance	Pour l'opposition : Pour la majorité : Mme Johanna DJOUADI a été élue secrétaire de séance
Public	Oui dans le respect des règles sanitaires en vigueur
Le registre des délibérations de la séance précédente a été notifié à chaque élu pour signature.	



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 05/06/2026 MAIRIE DE LA VERDIERE-

Dossier n°1	Approbation du compte rendu du précédent conseil
Débat	G ROGIER demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du conseil du 21/05/2026 Aucune remarque
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Dossier n°2	Election des délégués et suppléant des conseils municipaux en vue de l'élection des sénateurs du 27/09/2026 dans le Var
Débat	<p>G ROGIER explique au conseil municipal qu'il doit y avoir 5 délégués titulaire et 3 suppléant. Deux listes sont déposées :</p> <p>la liste A : Gilles ROGIER, Danielle ENJARLAN, Serge FERRIER, Muriel GILLET, Jean-Philippe BERSIA, Gisèle VAUQUOY, Frédéric BUISSON, Johanna DJOUADI</p> <p>la liste B : Stéphanie BROUQUIER, Serge LAURENT, Gaëlle MYSLICKI</p> <p>le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mmes Gisèle VAUQUOY et Nicole THEILLOUT, et de Camille ARMENGAUD et Gaëlle MYSLICKI, la présidence du bureau de vote est assurée par Monsieur le Maire.</p> <p>Après dépouillement, les résultats sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- nombre de bulletins : 19- bulletins blancs ou nuls : 0- suffrages exprimés : 19 <p>Ont obtenu :</p> <ul style="list-style-type: none">- liste A : 16 voix- liste B : 3 voix <p>La liste A obtient : $16 : 2.375 = 6.73$ soit 7 sièges La liste B obtient : $9 : 2.375 = 1.26$ soit 1 sièges</p> <p>M. le maire proclame les résultats définitifs :</p> <p>Liste A : 7 sièges Liste B : 1 sièges</p> <p>Après mise en déferé le 15/06/2026, la liste A aurait dû obtenir tous les sièges de suppléant, l'élection de Stéphanie BROUQUIER a été annulée et Johanna DJOUADI est élue en qualité de suppléante</p>

PV arrêté le 05/06/2026 à 19h36

Gilles ROGIER

Le Maire



Johanna DJOUADI

Le secrétaire de séance